

Stran
PRENEZ VOTRE ENVOL



PRIME TRANSPORT

50%
DE
RÉDUCTION
POUR TOUS LES
SALARIES



VALABLE POUR LES
ABONNEMENTS BUS
OU VÉLYCÉO

CARENE
saint-Nazaire
agglomération

Vélécé

VOTRE ABONNEMENT MULTIPASS (BUS) OU VÉLYCÉO (VÉLO)



À PARTIR DE
15,42 €
PAR MOIS*

*POUR TOUT ABONNEMENT ANNUEL MULTIPASS
OU VÉLYCÉO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE À 370€/AN,
AVEC 50% PRIS EN CHARGE PAR L'EMPLOYEUR.

Pour bénéficier de la Prime Transport, il suffit de présenter votre justificatif d'abonnement à votre employeur.

Depuis 2009, les frais d'abonnements aux moyens de transport multimodaux collectifs souscrits par les salariés pour leurs déplacements domicile-travail sont pris en charge à hauteur de 50% par leur employeur (article 20 de la loi n° 2008-1330 et son décret d'application n° 2008-1501).

INFOS +

• La Prime Transport **s'applique aussi aux abonnements Campus** dans le cadre d'une formation en **apprentissage** ou d'un **stage en entreprise**.

Plus d'infos sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr), rubrique Travail (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19846>)

• La Prime Transport **ne s'applique pas** aux titres de transports individuels (billets hYcéo Pass, e-billets, tickets...) ni aux locations Vélycéo de courte durée.

PLUS D'INFOS SUR LES ABONNEMENTS ET LA PRIME TRANSPORT

ESPACE MOBILITÉ STRAN
ALLO STRAN 02 4000 75 75

ESPACE VÉLYCÉO
0 800 105 110 Service & appel
gratuits

STRAN.FR